



La Lettre de XVI^e DEMAIN

Urbanisme, Environnement et Qualité de Vie

Avril 2010
n° 133

STATIONNEMENT ET DÉPLACEMENTS À PARIS

« VIVRE PARIS » ...

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

Des Parisiens, inquiets de voir proliférer et s'étendre sans contrôle les terrasses de cafés et impuissants à se protéger des nuisances nocturnes, ont créé le réseau « Vivre Paris ».

Ce sont dix associations des quartiers centraux de la capitale les plus touchés par ces problèmes et du XIII^e arrondissement, ainsi que l'association les Droits du Piéton et l'association de Défense des Victimes de Troubles du Voisinage qui entendent, entre autres objectifs :

- Agir pour défendre les droits des habitants de Paris à dormir la nuit et à circuler sans entrave sur l'espace public le jour.
- Demander à participer à la révision du règlement des terrasses annoncée par Lyne Cohen-Solal, adjointe au Maire de Paris en charge du commerce.

Le réseau « Vivre Paris » a demandé un rendez-vous à Lyne Cohen-Solal.

Voir le site internet : <http://www.vivre-paris.fr/>

LE DROIT DES PIÉTONS

Pauvres piétons ! Nous sommes de plus en plus agressés sur notre « territoire » :



- Les potelets mis en place par la Mairie de Paris pour « protéger » une zone en interdisant le stationnement des voitures sur les trottoirs sont gênants pour les piétons.
- Les deux-roues sont de plus en plus envahissants et se garent en dehors des zones qui leur sont réservées.
- Les cafés augmentent la surface de leurs terrasses pour accueillir les fumeurs.
- Beaucoup de commerces « squattent » les trottoirs, avec ou sans autorisation préfectorale.
- Les arrêts d'autobus version « mobilier » prennent beaucoup plus de place.
- De plus en plus de cyclistes roulent sur les trottoirs et seront autorisés en juin 2010 à rouler à contresens dans les zones 30 Km/h.

Comment en est-on arrivé là ?

- Le manque de parking et les problèmes de circulation poussent les parisiens à utiliser des deux-roues plutôt que leur voiture : la circulation s'en trouve améliorée, mais il faut bien les garer quelque part.
- Les cafés veulent augmenter leur chiffre d'affaires, comme toute société commerciale.

- Les arrêts d'autobus « mobiliers » facilitent l'accès aux personnes à mobilité réduite et offrent plus d'informations, mais se généralisent.
- Les cyclistes se sentent plus en sécurité sur les trottoirs.

Que peut-on faire ?

- Supprimer les potelets qui ne servent à rien et s'interroger sur leur nombre et leur emplacement.
- Contre le stationnement des deux-roues :
 - Interdire le stationnement sur les trottoirs.
 - La Mairie de Paris a bien multiplié les emplacements de parking pour les deux-roues, mais ils sont encore insuffisants. Il faut donc une politique cohérente du stationnement de tous les véhicules et bien sûr augmenter le nombre de parkings souterrains, une des solutions à long terme.
- Concernant les terrasses de café et les étalages non autorisés des magasins, la Préfecture de Police doit être intraitable et verbaliser les contrevenants. Les autorisations doivent être lisiblement affichées et revues régulièrement afin de vérifier leur pertinence.
- Quant aux cyclistes qui circulent sur les trottoirs, ils doivent choisir : circuler sur la chaussée ou se transformer en piéton et utiliser les transports en commun. Pour les y aider, il faut accroître le taux de verbalisation actuellement faible.

À quand le championnat de slalom pour les piétons parisiens ?

Voir le site de l'association « les Droits du Piéton » : www.pietons.org